

Problèmes et priorités de recherche en milieu scolaire franco-ontarien

Jean Brassard

Volume 5, numéro 2, printemps 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900105ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900105ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brassard, J. (1979). Problèmes et priorités de recherche en milieu scolaire franco-ontarien. *Revue des sciences de l'éducation*, 5(2), 199–213. <https://doi.org/10.7202/900105ar>

Résumé de l'article

Cette recherche de nature descriptive constitue un inventaire pondéré des problèmes perçus comme importants de résoudre en milieu scolaire franco-ontarien, selon l'avis des enseignants tant du niveau primaire que secondaire. Parmi la grande variété des préoccupations formulées par les 930 répondants, l'analyse factorielle a permis de dresser une liste des problèmes les plus cruciaux dont le regroupement factoriel est fort éclairant sur leur nature et leurs interrelations.

Problèmes et priorités de recherche en milieu scolaire franco-ontarien

Jean Brassard*

RÉSUMÉ

Cette recherche de nature descriptive constitue un inventaire pondéré des problèmes perçus comme importants de résoudre en milieu scolaire franco-ontarien, selon l'avis des enseignants tant du niveau primaire que secondaire. Parmi la grande variété des préoccupations formulées par les 930 répondants, l'analyse factorielle a permis de dresser une liste des problèmes les plus cruciaux dont le regroupement factoriel est fort éclairant sur leur nature et leurs interrelations.

INTRODUCTION

Ce projet de recherche a pu être entrepris et réalisé grâce à un contrat octroyé à la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

L'objectif principal de la recherche consistait à effectuer un inventaire des problèmes éducationnels perçus par les éducateurs franco-ontariens et des priorités de recherches susceptibles d'en découler. La majeure partie des efforts de l'équipe fut concentrée sur cet aspect fondamental. Un second volet du mandat visait à vérifier les attitudes et les capacités des éducateurs en matière de recherche pédagogique. À cet effet, un certain nombre d'indicateurs fut tiré de la littérature pertinente et une exploration sommaire des conditions prévalentes en milieu scolaire concret fut effectuée.

* Brassard, Jean : professeur, Université d'Ottawa.

1. *Revue de la littérature et de certains éléments contextuels*

Après avoir constaté qu'aucune recherche se rapprochant directement de la présente n'avait été effectuée en milieu scolaire franco-ontarien, on procéda à une revue de la littérature américaine et anglaise pertinente.

A. Les problèmes généralement identifiés par les éducateurs.

Il fut établi par cette recension des écrits que les problèmes généralement perçus par les professionnels de l'enseignement sont soit liés à l'action pédagogique proprement dite, soit générés par l'organisation administrative de l'institution. Dans le premier cas, la littérature indique que le besoin le plus couramment exprimé se réfère au problème de l'adaptation de l'enseignement aux différences individuelles des élèves et à l'indifférence des étudiants et des parents. Sous l'angle administratif les éducateurs déclarent un fort ressentiment vis-à-vis le trop grand nombre d'élèves par classe et le fardeau des tâches para-professionnelles, et insistent généralement sur le besoin d'être respectés et supportés par les autres agents d'éducation et par le milieu en général.

Les recherches dépouillées attirent aussi l'attention sur le fait qu'un inventaire général des besoins et problèmes perçus par les éducateurs peut certes aider à circonscrire certains secteurs problématiques d'une certaine envergure mais ne permet pas tellement de qualifier de façon juste et précise les facteurs et causes qui les alimentent, non plus de formuler des solutions adéquates pour tous les cas recouverts. C'est dire que si ce genre d'enquête permet un défrichage préliminaire absolument essentiel, elle se doit, pour engendrer la solution attendue, d'être suivie d'études sectorielles plus poussées, plus raffinées, plus circonstanciées. Plusieurs auteurs insistent sur le fait que connaître qu'un problème existe n'implique pas qu'on a trouvé la solution. Il est donc fort important de savoir comment un enseignant réagit face à un problème donné et aussi quelles sont les conséquences du problème en question pour les élèves mêmes. Ces commentaires démontrent donc l'extrême témérité dont ferait montre le chercheur qui voudrait, à partir d'un inventaire général, inférer des hypothèses explicatives précises sans recherches plus approfondies.

B. Les capacités des enseignants et leurs attitudes envers la recherche.

L'analyse des écrits sur le sujet et un survol de la situation prévalente chez les éducateurs franco-ontariens confirment que la plupart des éducateurs, tout en affichant une attitude assez positive envers la recherche, demeurent cependant assez peu au courant de ses développements et implications. Dans l'ensemble, les enseignants sont peu au fait de la démarche scientifique et des techniques élémentaires de mesure et de traitement des données ; ils ont même de la difficulté à se maintenir à jour dans la discipline particulière qu'ils enseignent.

Il fallut convenir que les programmes tant de formation initiale que de perfectionnement des maîtres ne les introduisent pas à la méthodologie de la

recherche ni ne contribuent à développer chez eux les habiletés techniques minimales à cet effet. Il ne semble pas, non plus, qu'on leur offre en milieu scolaire des occasions réelles de se tenir à jour par des revues et périodiques adéquats ou par des encouragements à se lancer dans la recherche de solutions aux problèmes qui les assaillent journellement. Pour sûr, il existe des exceptions à ce constat, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que les éducateurs franco-ontariens semblent nettement défavorisés en ressources humaines et matérielles pour donner à la recherche pédagogique et institutionnelle la juste place qui lui revient.

C. *Recherche et conditions ambiantes.*

Aucune évidence ne vient confirmer que les structures scolaires franco-ontariennes favorisent l'essor de la recherche appliquée en éducation.

Il existe, évidemment, certains organismes provinciaux comme le Conseil ontarien de la recherche en éducation et quelques bureaux régionaux de l'OISE qui effectivement ont pour but de favoriser la recherche dans les écoles. Il semble toutefois que ces organismes influencent peu la situation des écoles françaises d'Ontario.

Certains Conseils scolaires de grande envergure se sont dotés de comités de recherche. Leur rôle consiste souvent à étudier et à juger l'opportunité des requêtes faites par des chercheurs professionnels qui veulent effectuer des recherches ou des enquêtes dans leurs institutions. Ces structures ajoutent largement au fardeau bureaucratique et ne semblent pas tellement favoriser l'implication du personnel enseignant des écoles dans des projets qu'ils jugent appropriés, vu que la plupart du temps on tend à exiger d'eux les mêmes standards d'excellence que ceux affichés par les chercheurs chevronnés.

Il fut signalé aussi que le principal d'école exerce en général une influence prépondérante sur les attitudes, la motivation et le degré d'engagement de son personnel envers la recherche en éducation. Vu que la véritable promotion de la capacité en recherche ne s'effectue véritablement qu'au niveau d'un diplôme d'études graduées, il appert que l'essor de la recherche en milieu scolaire concret ne pourra être consolidé que lorsqu'un plus grand nombre de principaux et d'enseignants auront les moyens d'obtenir un tel niveau de qualifications.

2. *Le cadre de référence et la procédure d'inventaire*

Le cadre de référence de la recherche fut élaboré à partir de la philosophie et des thèmes traités dans *Vivre et s'instruire* (1968)¹ tels qu'explorés par Gagné (1972).²

Sept thèmes majeurs furent retenus, soient : (1) la pédagogie, (2) l'administration, (3) le corps professoral, (4) les élèves, (5) le climat psychosocial, (6) l'organisation et le financement, (7) la culture.

Plusieurs questionnaires furent ébauchés, critiqués, essayés, corrigés et améliorés tant du point de vue du contenu que de celui de la forme par diverses catégories d'enseignants et de spécialistes. La version finale comportait 114 items encadrés d'une échelle d'appréciation pour le répondant du degré d'importance relative des problèmes énoncés. Toutes les précautions usuelles requises pour garantir la plus grande validité et la meilleure fiabilité possibles furent dûment appliquées.

Un échantillon stratifié représentant adéquatement tous les éducateurs franco-ontariens par région, niveau et fonction fut défini. Les répondants effectifs (N-930) constituaient 18% de la population totale et 60% de l'échantillon retenu. Six cent douze (612) enseignants de l'élémentaire et deux cent soixante-dix-huit (278) enseignants du secondaire ont donc retourné des questionnaires dûment remplis. La distribution de ces répondants selon l'âge, l'expérience, le milieu de travail et la fonction a démontré qu'ils représentaient bien la population totale quoique les enseignants du secondaire furent délibérément sur-représentés.

3. *Résultats de l'analyse des problèmes et priorités*

Le traitement et l'analyse des données recueillies auprès des enseignants et du personnel-cadre des écoles franco-ontariennes ont permis d'effectuer des regroupements intéressants d'éléments problématiques.

Ainsi, un premier déblayage avait pour but de faire ressortir les problèmes perçus comme prioritaires par les clientèles en cause en fonction du degré d'importance relative de chacun des items selon le verdict d'ensemble. Un premier tri de 34 problèmes fut ainsi effectué dont les 10 plus notoires furent les suivants (cf. tableau I) :

1. La non-disponibilité de manuels scolaires français intéressants et adaptés.
2. Les effets négatifs des restrictions budgétaires.
3. Le manque d'intérêt des parents face à l'éducation de leurs enfants.
4. Le sentiment de stress chez les éducateurs.
5. Le trop grand nombre d'élèves par classe.
6. La préparation inadéquate des futurs maîtres à la réalité scolaire.
7. Le manque de temps disponible pour des discussions pédagogiques.
8. L'effet restrictif des politiques du Conseil Scolaire.
9. Les conditions insatisfaisantes de travail des enseignants.
10. Le manque de continuité pédagogique de la maternelle au secondaire.

TABLEAU I

Rangs et scores moyens
des problèmes perçus comme majeurs par les répondants toutes catégories

No	Item	Rang	Moyenne
23.	La non-disponibilité de manuels scolaires français intéressants et adaptés.	1	3.42
76.	Les restrictions budgétaires.	2	3.37
92.	Le manque d'intérêt des parents face à l'éducation de leurs enfants.	3	3.24
22.	Le stress chez les éducateurs.	4	3.24
42.	Le nombre d'élèves par classe.	5	3.24
38.	Le manque de préparation des futurs maîtres à la réalité scolaire.	6	3.06
104.	Le manque de temps libre pour des discussions pédagogiques non-formelles.	7	2.97
97.	L'effet restrictif des politiques du Conseil scolaire.	8	2.96
74.	Les conditions de travail des enseignants.	9	2.95
30.	La continuité pédagogique de la maternelle... au secondaire	10	2.94
50.	La paperasserie administrative.	11	2.92
57.	La rémunération (salaires et bénéfices marginaux).	12	2.91
21.	Le manque de services pour l'enfance inadaptée.	13	2.90
91.	Le manque de prise en considération des besoins des enseignants.	14	2.90
64.	Le manque de communication entre le monde du travail et les agents d'éducation.	15	2.89
17.	L'influence nuisible du milieu socio-économique familial sur le rendement scolaire des élèves.	16	2.84
48.	Le manque de pouvoir de l'assemblée des enseignants.	17	2.80
44.	La lourdeur du processus administratif.	18	2.78

69. Le nombre de tâches non-relées à l'enseignement en classe.	19	2.78
98. L'insuffisance dans les relations professeurs-parents.	20	2.76
67. Le manque de qualification des suppléants aux enseignants absents.	21	2.71
61. L'état d'insécurité chez les enseignants.	22	2.71
9. L'adaptation de l'enseignement aux différences individuelles des élèves.	23	2.71
72. Le manque de consultation effective des enseignants dans la prise de décision.	24	2.70
80. Le manque de continuité dans les programmes d'études.	25	2.68
71. L'absence de conditions favorables à la créativité chez les élèves.	26	2.67
16. La bureaucratie administrative.	27	2.66
36. Le système disciplinaire en vigueur.	28	2.65
35. Le manque de spécialistes tels que psychologue, orienteur, conseiller, etc...	29	2.61
101. La déshumanisation de l'organisation scolaire.	30	2.61
29. L'adaptation des programmes aux besoins du milieu.	31	2.60
15. Les absences fréquentes des élèves.	32	2.60
70. Le manque de connaissance des techniques de construction de tests valides.	33	2.60
49. La négligence dans le dépistage de l'enfance exceptionnelle.	34	2.59

Un second regroupement en fonction de la proportion relative de répondants jugeant les items problématiques proposés comme d'importance majeure ou critique fit ressortir à peu près le même verdict. En effet, plus de 50% des répondants jugeaient que les problèmes les plus aigus avaient trait : (1) à la non-disponibilité de manuels scolaires français intéressants et adaptés ; (2) au trop grand nombre d'élèves par classe ; (3) aux effets néfastes des restrictions budgétaires. Par ailleurs, plus de 40% confirmaient la priorité des problèmes suivants, soient : (4) le manque de services pour l'enfance exceptionnelle ; (5) le stress chez les éducateurs ; (6) le manque de préparation des futurs maîtres à la réalité scolaire ; (7) le manque d'intérêt des parents face à l'éducation de leurs enfants. (cf. tableau II)

TABLEAU II

Liste des problèmes jugés majeurs ou critiques
par 30% ou plus des répondants (N=930)

Mention par plus de 50% des répondants

- 23. La non-disponibilité de manuels scolaires français intéressants et adaptés.
- 42. Le nombre d'élèves par classe.
- 76. Les restrictions budgétaires.

Mention par plus de 40% des répondants

- 21. Le manque de service pour l'enfance inadaptée.
- 22. Le stress chez les éducateurs.
- 38. Le manque de préparation des futurs maîtres à la réalité scolaire.
- 92. Le manque d'intérêt des parents face à l'éducation de leurs enfants.

Mention par plus de 30% des répondants

- 9. L'adaptation de l'enseignement aux différences individuelles des élèves.
- 16. La bureaucratie administrative.
- 17. L'influence nuisible du milieu socio-économique familial sur le rendement scolaire des élèves.
- 30. La continuité pédagogique de la maternelle au secondaire.
- 34* L'absence de certaines matières requises pour le développement des jeunes.
- 35. Le manque de spécialistes tels que : psychologue, orienteur, conseiller, etc...
- 36. Le système disciplinaire en vigueur.
- 40* La non-disponibilité de tests standardisés pour diverses matières.
- 44. La lourdeur du processus administratif.
- 48. Le manque de pouvoir de l'assemblée des enseignants.
- 50. La paperasserie administrative.
- 57. La rémunération (salaires et bénéfices marginaux).
- 61. L'état d'insécurité chez les enseignants.

* Ces items ne figurent pas dans la série présentée au Tableau I.

64. Le manque de communication entre le monde du travail et le système d'éducation.
67. Le manque de qualification des suppléants aux enseignants absents.
69. Le nombre de tâches non-relées à l'enseignement en classe.
72. Le manque de consultation effective des enseignants dans la prise de décision.
74. Les conditions de travail des enseignants.
- 78* Le transport scolaire pour les activités para-scolaires.

Mention par plus de 30% des répondants (suite)

91. Le manque de prise en considération des besoins des enseignants.
 97. L'effet restrictif des politiques du Conseil scolaire.
 98. L'insuffisance dans les relations professeurs-parents.
 104. Le manque de temps libre pour des discussions pédagogiques non-formelles.
-
-

Afin de mieux décanter la nature essentielle des problèmes perçus comme prioritaires en milieu scolaire franco-ontarien, la liste des 37 items les plus importants fut soumise à l'analyse factorielle. Le premier facteur, expliquant trente pour cent de la variance totale, fut dénommé « administration ». Il comporte des items touchant aux modalités administratives, au climat institutionnel, aux conditions de travail des enseignants et au financement scolaire. Le second facteur fut appelé « pédagogie ». Il est constitué des items liés à l'action pédagogique proprement dite, aux élèves et aux relations école-milieu. (cf. tableau III).

TABLEAU III

Distribution bi-factorielle des 34 problèmes
les plus importants.

Item	Facteur 1 : Administration	Facteur 2 : Pédagogie
9		48 *
15		41
16	51	
17		46
21		44
22	52	
23		40
29		58
30		56
34		
35		43
36		45
38		49
40		33
42	42	
44	64	
48	58	
49		54
50	57	
57	56	
61	60	
64	47	
67		35
69	51	
70		54
71		51
72	47	44
74	69	
76	58	
78	33	
80		52
91	64	
92		54
97	64	
98		56
101		
109	53	
Valeurs propres	11.19	1.31
Variance	.30	.04

* les points décimaux sont omis.

Le facteur « administration » touche à un certain nombre d'aspects importants du déroulement de la vie scolaire. Un premier groupe d'items apparaît intimement lié à la nature même du processus administratif, soit : (1) la bureaucratie administrative ; (2) la lourdeur du processus administratif ; (3) le manque de pouvoir de l'assemblée des enseignants ; (4) la paperasserie administrative ; (5) le fardeau des tâches non-reliés à l'enseignement en classe ; (6) l'effet restrictif des politiques du Conseil scolaire. La teneur de ces items indique le besoin ressenti de remettre en question et d'améliorer les modalités de gestion administrative des écoles franco-ontariennes.

Une seconde série d'items rattachés au même facteur « administration » a aussi été jugée fort importante par les éducateurs. Ils se rapportent à l'état d'esprit des enseignants engendré par leurs conditions de travail et le climat institutionnel des écoles. Ils se formulent aussi : (1) le stress chez les éducateurs ; (2) l'état d'insécurité des enseignants ; (3) les mauvaises conditions de travail ; (4) le manque de prise en considération des besoins des enseignants ; (5) la déshumanisation de l'organisation scolaire ; (6) le manque de temps libre pour des discussions pédagogiques.

Par ailleurs, le facteur « pédagogie » recouvre aussi de nombreuses facettes de la réalité scolaire journalière. Un aspect majeur mis en relief dans ce facteur se réfère au besoin d'individualiser et de personnaliser l'action éducative. Trois items confirmaient ce souci, soient : (1) L'adaptation de l'enseignement aux différences individuelles ; (2) le système disciplinaire en vigueur ; (3) l'absence de conditions favorables à la créativité des élèves.

Le besoin de services spéciaux pour l'enfance exceptionnelle fut aussi clairement exprimé par les items suivants : (1) le manque de services pour l'enfance exceptionnelle ; (2) le manque de spécialistes tels que : psychologue, orienteur et conseiller ; (3) la négligence dans le dépistage des enfants exceptionnels.

Deux items sont venus confirmer la préoccupation des éducateurs en matière de programmes et d'aides pédagogiques, soient : (1) la non-disponibilité de manuels scolaires français intéressants et adaptés et (2) le manque de continuité dans les programmes de la maternelle à la fin du secondaire.

Les répondants ont aussi mis un accent particulier sur les problèmes touchant l'enseignement proprement dit, surtout en ce qui a trait à la qualité discutable de la formation professionnelle et au manque de capacité en techniques d'évaluation. Les relations entre l'école et le milieu communautaire ont aussi été jugées précaires et non satisfaisantes.

Par la suite, l'ensemble des répondants fut divisé en six sous-groupes, soient : a) les enseignants de l'élémentaire ; b) les enseignants du secondaire ; c) les éducateurs des milieux ruraux ; d) les éducateurs moins expérimentés ; e) les éducateurs plus expérimentés et f) les principaux d'écoles. Les jugements des membres de ces divers sous-groupes furent examinés et comparés.

Les enseignants du niveau élémentaire ont surtout attaché de l'importance au problème du grand nombre d'élèves par classe et au besoin de services spéciaux pour l'enfance exceptionnelle. Les éducateurs du secondaire ont énuméré beaucoup plus de problèmes de nature critique que les autres catégories de répondants. Pour eux, l'absence de matériel didactique adapté et en français demeure le problème le plus crucial. Ils ont signalé avec plus d'intensité que les autres répondants le problème des conditions salariales et le manque de relations positives entre parents et enseignants.

Les enseignants du milieu rural ou semi-rural perçoivent de façon plus aiguë que leurs collègues urbains le problème du grand nombre d'élèves par classe et attachent moins d'importance que ces derniers à la non-disponibilité de matériel d'enseignement en français.

Les jeunes enseignants considèrent comme absolument critique la carence de textes, volumes et matériaux didactiques appropriés. Comparés aux enseignants plus expérimentés, ils demeurent beaucoup plus perplexes face au désintéressement des parents, aux lacunes dans la formation à l'enseignement, aux conditions salariales et au manque de participation des enseignants à la prise de décision.

Les principaux étaient d'accord sur beaucoup de points avec les enseignants, quoiqu'ils aient démontré une nette tendance à adjuger moins d'importance aux problèmes de nature administrative. Eux aussi ont signalé comme problème urgent et prioritaire le manque de matériel pédagogique dans leurs écoles. Ils se sont montrés plus préoccupés que les enseignants des problèmes relatifs au curriculum. Comparés aux professeurs, ils ont estimé moins importants des problèmes comme : les relations parents-maîtres, le manque de pouvoir des enseignants et toute la question salariale.

4. *Suggestions pour des recherches plus spécifiques*

Il faut rappeler d'abord que le but de la présente recherche était de vérifier le degré d'importance relative de certains problèmes *perçus* par les enseignants franco-ontariens. Si une telle exploration s'avérait certes un premier pas nécessaire, il n'est nullement suffisant pour permettre un essai valide d'explication ou d'interprétation des éléments problématiques retenus comme prioritaires. Le contexte des causes et des effets se doit d'être scruté de façon plus raffinée. Voilà pourquoi les auteurs du présent rapport se sont crus justifiés de signaler certaines avenues de recherche soit sous forme de suggestions hypothétiques, soit sous forme de questions jugées plausibles.

A. Manuels et matériel didactique.

Le problème numéro un mis en évidence lors de l'enquête a trait à l'insuffisance de matériel d'enseignement adéquat et en français dans les écoles franco-ontariennes. Pour remédier promptement et convenablement à une telle situation, il est fortement suggéré d'institutionnaliser le souci de production de matériel pédagogique dans une structure formelle en s'inspirant de l'initiative américaine du Wis-

consin Center mis sur pied par Klausmeier³. Les objectifs d'un tel *Centre de Développement Pédagogique* seraient les suivants : (1) poursuivre les recherches nécessaires et s'occuper de la production du matériel d'enseignement requis par les écoles franco-ontariennes ; (2) organiser des ateliers de travail avec les enseignants et portant sur la préparation d'outils pédagogiques ; (3) diagnostiquer les besoins des enseignants en cette matière ; (4) diffuser de l'information concernant le matériel disponible ; (5) fournir des services d'appoint aux éducateurs qui désirent s'impliquer dans la publication.

B. Le financement des écoles franco-ontariennes.

La grande majorité des enseignants franco-ontariens se plaignent des inconvénients découlant des restrictions budgétaires appliquées par les Conseils scolaires. Il faut peut-être d'abord se demander de quelle façon en période de restrictions budgétaires, les Conseils scolaires aménagent leurs items budgétaires et quelles dépenses ils contrôlent de façon plus spécifique. Enseignants et administrateurs adhèrent-ils au même rationnel économique ? Quels sont les effets des restrictions budgétaires sur la qualité de l'action pédagogique des maîtres ? Quel est l'état des facilités scolaires (édifices, locaux, équipements, etc...) affectées au secteur franco-ontarien et quels investissements en capital seraient requis pour remédier aux situations non convenables ?

C. Le désintéressement des parents.

Si les enseignants clament le manque d'intérêt des parents pour la chose éducative c'est probablement qu'ils sentent l'absolue nécessité de leur intervention et de leur support. Il faut se demander si c'est la structure scolaire ou des causes extérieures à l'école qui engendrent un tel désistement. Quelles conséquences le désintéressement de la plupart des parents entraîne-t-il ? Quelles seraient les modalités les plus efficaces pour amener les parents à une plus grande participation ? Dans quelle mesure et sous quelle forme les parents franco-ontariens désirent-ils être impliqués dans l'éducation scolaire de leurs enfants ?

D. Le nombre d'élèves par classe.

Le problème du ratio maître-élèves a surtout été souligné par les éducateurs du niveau élémentaire et ceux des milieux ruraux ou semi-ruraux. Puisqu'on ne dispose pas pour le moment de données quantifiées et précises sur ce point, il s'avère nécessaire de chercher des réponses aux questions suivantes : (a) Quel est le ratio maître-élèves des classes des écoles françaises (élémentaires, secondaires, en milieu rural et urbain, occupationnelles et spéciales) ? (b) Existe-t-il des différences notables entre ces ratio et les moyennes à l'échelle provinciale ? (c) Quels standards seraient valables et en fonction de quels critères ? L'étude des conséquences d'une trop grande concentration d'élèves par classe paraît aussi indispensable : (a) Quel climat de

relations humaines caractérise les classes nombreuses comparées aux classes moins nombreuses ? (b) Dans quelle mesure l'étudiant est-il affecté dans ses aspirations et sa motivation pour les études par la dimension du groupe auquel il est assigné ?

E. Le sentiment de « stress » chez les enseignants.

Il appert que la structuration organisationnelle des écoles contribue dans une large mesure au développement d'un état de stress chez les éducateurs. Certaines recherches⁴ confirment que l'absence d'un lien contractuel ferme entre les enseignants et les élèves, la nécessité pour les maîtres de contrôler l'agir des élèves et de maintenir une essentielle discipline avec un groupe d'individus non encore matures constituent des circonstances exigeantes, souvent pénibles et stressantes. En général, des enseignants soumis pendant une période prolongée au stress doivent soit avoir recours à de l'aide, soit se retirer d'une telle situation. Or, il est rare que les politiques régissant le personnel enseignant prévoient de facto une assistance formelle et appropriée. D'où l'utilisation possible par bien des maîtres de mécanismes variés de défense tels que : congés de maladie, absences multipliées ou prolongées ou retrait pur et simple de la profession. Si l'on s'arrête le moins sur ces constatations, force nous est-il d'imaginer les coûts humains et financiers effrayants d'un tel climat psychologique dans les écoles. Une étude poussée des causes et effets possibles d'un tel phénomène s'avère urgente.

F. La formation des enseignants.

Presque tous les métiers et toutes les professions rapportent un phénomène de « choc du réel » expérimenté par les débutants et l'enseignement ne fait pas exception. Cependant, confrontés avec une plainte assez généralisée d'une inadéquation entre la compétence supposément reçue en milieu de formation et la compétence requise en milieu professionnel il semble nécessaire que les autorités concernées favorisent une révision adéquate des programmes de formation en vigueur afin que les futurs enseignants puissent être mieux motivés et plus compétents en recherche pédagogique, soient dûment introduits aux éléments fondamentaux de la mesure et de l'évaluation, aux techniques d'observation, aux modalités de traitement et d'interprétation de données.

G. Les besoins personnels des enseignants.

Les réponses des enseignants mettent en évidence le fait que certains de leurs besoins personnels importants ne sont pas pris en juste considération en milieu scolaire, tels que : le besoin d'être respectés, d'être traités avec dignité et comme des personnes responsables, le besoin de sécurité et d'être libérés de diverses sources d'anxiété. De tels problèmes semblent être reliés aux tendances d'organisation bureaucratique des écoles, au fait que l'accent semble être plutôt placé sur la

considération des besoins de la clientèle que sur la satisfaction des besoins du personnel et à des conditions salariales et de sécurité d'emploi qui laissent à désirer.

Toute recherche dans ce domaine devrait être conjuguée avec celles qu'on pourrait entreprendre sur le phénomène du stress commenté précédemment.

H. La gestion du système scolaire.

Un des éléments majeurs qui a émané de la présente recherche est le fait que les enseignants attribuent à l'administration plutôt qu'à la pédagogie la plupart des problèmes qui les confrontent. Bien plus, ils dirigent définitivement leurs critiques aux paliers typiquement administratifs plutôt qu'aux responsables institutionnels comme les principaux d'écoles.

Un tel verdict est symptomatique de l'existence d'une « distance » psychologique et professionnelle entre les surintendants et hauts administrateurs des écoles et les enseignants et autorités institutionnelles. Il faut comprendre que tout impair dans les relations entre les autorités administratives et les professionnels subordonnés est susceptible d'engendrer une foule de conflits nuisibles à l'efficacité du rendement éducatif des écoles. Il est probablement fort souhaitable que les rôles, droits et obligations de personnes-clés comme les surintendants soient révisés, mis à jour et redéfinis, que les compétences inhérentes aux fonctions accomplies soient réévaluées et que les moyens appropriés soient mis en œuvre pour améliorer la nature et la qualité des relations entre ces derniers et leurs subordonnés.

CONCLUSION

Il semble impératif, suite à cette recherche, que l'ensemble des écoles franco-ontariennes soit dûment considéré comme un réseau scolaire particulier affecté de caractéristiques propres et de contingences spécifiques. Une mise en application inconsidérée de formules et solutions éprouvées en milieux scolaires typiquement différents serait loin de constituer une mise de fonds sûre et efficace.

Il serait donc fort souhaitable que ce secteur scolaire soit nanti des ressources expertes requises pour aborder avec compétence et à-propos l'étude de ses propres problèmes et pour veiller à l'amélioration progressive des conditions pédagogiques et administratives qui lui sont particulières tout en respectant les orientations fondamentales du système scolaire ontarien dont il est partenaire à part entière.

NOTE :

L'auteur fut assisté dans la réalisation de cette recherche par le Professeur Robert O'Reilly. Ce projet fut entièrement subventionné par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Living and Learning*, Report of the Provincial Committee on Aims and Objectives of Education in the Schools of Ontario, Toronto: Newton, 1968.
2. Gagné, Jacques R., *Personalizing the Educational Experience and the Hall — Dennis Report*, University of Michigan, Comparative Education Dessertation Series, No. 23, 1972.
3. Klausmeier, Herbert J., «The Multi-Unit Elementary School and Individually Guided Instruction», in *Phi Delta Kappan*, 53, pp 181-184, 1971.
4. O'Reilly, Robert et Lunenberg, Fred., «Personal and Organizational Influence on Pupil Control Ideology» in *Journal of Experimental Education*, No. 42, pp 31-35, 1974.